

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet

10, route de Técou

81600 TECOU

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : accueil@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

L'avis concerne un accord-cadre.

Objet de l'accord-cadre :

Acquisition de matériels, équipements et petit matériel de restauration et de nettoyage pour la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre

Type d'accord-cadre de fournitures : Achat

Lieu principal de livraison : Le territoire de la communauté d'agglomération

Code NUTS : FRJ27

Lot n°1 : CPV principal : 9221000 - Équipement de cuisine

39311000-5 Petit matériel de restauration

39222000-4 Fournitures pour restauration

39220000-0 Equipement de cuisine, articles de maison, articles ménagers et fournitures de restauration

39310000-8 Equipement de restauration

Lot n°2 : CPV principal : 39812100 - Produits d'entretien des sols

39713430-6 Aspirateurs

39713200-5 Lave-linge et sèche-linge

39713400-7 Machines d'entretien des sols

39713410-0 Machines de nettoyage des sols

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 Matériel de cuisine

Lot n°2 Matériel de nettoyage

Pour le Lot n°1 Matériel de cuisine

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 120 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 120 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 120 000.00 euros HT.

Pour le Lot n°2 Matériel de nettoyage

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 70 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 70 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 70 000.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

L'accord-cadre a une durée prévisionnelle de 12 mois. Il est renouvelable 2 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Pour les lots n°1 et 2 : Une avance est possible. Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée (cf CCAP article 27).

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière : Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Procédure : Appel d'offres ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères qui suivent, pondérés par points :

1. Critère **Prix du bordereau** pondéré à 50 sur 100 points.
2. Critère **Valeur technique** pondéré à 50 sur 100 points.
 - 2.1. Sous-critère Fonctionnalités pondéré à 10 points sur 50 points.
 - 2.2. Sous-critère Ergonomie pondéré à 10 points sur 50 points.
 - 2.3. Sous-critère Coût global d'utilisation pondéré à 10 points sur 50 points.
 - 2.4. Sous-critère Garantie et Service après-vente pondéré à 10 points sur 50 points.
 - 2.5. Sous-critère Réparabilité pondéré à 10 points sur 50 points.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 25-30-AOF

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/09/2025

Date limite de réception des offres : 27/10/2025 à 17:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur www.marches-securises.fr

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Modalités de financement des prestations : ...

Avis périodique : Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenus :

Sur le profil d'acheteur www.marches-securises.fr

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulouse

68 rue Raymond IV

BP 7007

31000 TOULOUSE

Tél: 05.62.73.57.57

fax : 05.62.73.57.40

Courriel : greffe.ta-toulouse@juradm.fr